

WORKING PAPER

Série Développement durable territorial

Le
développement
durable,
*un concept
creux ?*

Juin 2008

Par Thomas Bouvier



Think Tank européen
Pour la Solidarité

www.pourlasolidarite.be

Le Think tank européen *Pour la Solidarité* (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, *Pour la Solidarité* initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

Pour la Solidarité organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.

Think tank européen *Pour la Solidarité*

Rue Coenraets, 66 à 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63

Fax : +32.2.539.13.04

info@pourolsolidarite.be

www.pourolsolidarite.be

LES CAHIERS DE LA SOLIDARITÉ

Collection dirigée par Denis Stokkink

Europe, énergie et économie sociale, Série Développement durable et ville, n°15, 2008

Séverine Karko, *Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives*, Série Développement durable territorial et politique de la ville, n°12, 2007.

Sophie Heine, *Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°11, 2007.

La diversité dans tous ses états, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°10, 2007.

Francesca Petrella et Julien Harquel, *Libéralisation des services et secteur associatif*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°9, 2007

Annick Decourt et Fanny Gleize, *Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°8, 2006.

Éric Vidot, *La Reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ?*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°7, 2006.

Anne Plasman, *Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°6, 2006.

Sarah Van Doosselaere, *Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen. Une description générale des concepts*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°5, 2004.

Anne Plasman, *Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°4, 2004.

Entreprenariat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°3, 2004.

Relevé, analyse, évaluation et recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et en matière d'intégration des populations immigrées, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°2, 2004.

Anne Plasman, Dimitri Verdonck, *La Politique de cohabitation-intégration à Bruxelles*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°1, 2004.

Introduction

Ces derniers mois, le terme de « crise » a envahi nos médias : crise alimentaire, crise énergétique, crise pétrolière, crise climatique, ou encore crise financière. Des crises aiguës, puisque nous serions arrivés au pic de production de pétrole, au pic de l'offre de céréales, au bout des capacités de nos glaciers à supporter le changement climatique, et celles de nos populations à supporter les caprices des marchés financiers internationaux. Tout récemment encore, alors que spécialistes comme néophytes des questions énergétiques avaient les yeux rivés sur les courbes vertigineuses du prix du baril de pétrole, un chercheur du MIT nous interpellait sur le risque de pic d'eau potable¹.

Pour résorber ces crises, un concept revient avec insistance sur toutes les lèvres : le développement durable. Il connaît un franc succès auprès d'organisations ou d'individus de tous bords : entreprises traditionnelles ou d'économie sociale, particuliers, ONG, institutions publiques nationales ou internationales, chercheurs. Il serait en mesure de répondre à bien des problèmes du moment. Ainsi parle-t-on de croissance durable pour faire face aux grands enjeux économiques, de mobilité durable pour résorber les problèmes de congestion et d'émissions de carbone dans les transports, de développement urbain durable pour repenser nos villes faisant face à la « crise urbaine », etc.

Cet engouement pose question. Quelle peut être la valeur d'un concept aussi largement décliné ? A-t-il un sens ? Peut-il être un outil pour résoudre les crises, ou plutôt les problèmes de notre temps ? Constitue t-il un prolongement ou une alternative au paradigme néolibéral dominant ?

Pour répondre à ces questions, il convient de s'attarder sur la définition du développement durable, ainsi que sur les critiques qui lui sont formulées.

¹ Information relayée par Euractiv, le 27 mai 2008. [<http://www.euractiv.com/en/sustainability/peak-oil-world-faces-peak-water/article-172689>]

Cette investigation nous amènera à revenir sur le rapport Brundtland, qui a posé les bases du concept, pour essayer de montrer que le développement durable peut être envisagé comme un modèle alternatif de société.

1. Le développement durable : une définition

La notion de développement durable naît à la fin des années 80. Grâce aux travaux de la commission mondiale sur l'environnement et le développement mise en place par l'Organisation des nations unies, elle est formalisée dans une définition qui fait encore aujourd'hui référence. Le rapport Brundtland, du nom de la présidente norvégienne de la commission, caractérise le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »²

Le concept de « besoin » est central, « et plus particulièrement [les] besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »³ Autrement dit, le développement durable lie les problèmes de développement économique et social (« besoins essentiels des plus démunis ») aux préoccupations environnementales (« capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir »). Les ressources en capital naturel, et aussi en capital économique et humain⁴, doivent pouvoir être partagées entre tous les habitants de la planète présents (répartition spatiale) et à venir (répartition temporelle).

² *Rapport Brundtland*, « Notre avenir à tous », Commission mondiale sur l'environnement et le développement, avril 1987, Chapitre 2 « Vers un développement durable ». Le rapport dans son intégralité est consultable à l'adresse suivante : http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_Brundtland

³ Op. cit.

⁴ Pour une analyse de l'importance du capital humain tout autant que le capital naturel dans le développement durable, on lira : Begg Iain, *La gouvernance pour le développement durable*, pp 43 à 63, In Degryse Christophe & Pochet Philippe (dir.), *Bilan social de l'Union européenne 2007*, ETUI-REHS : Bruxelles, 2008, 306 p.

La notion de soutenabilité, *sustainable development* en anglais, permet peut-être de mieux saisir l'association du développement à la protection de l'environnement. De manière explicite, elle exige de notre développement qu'il ne dépasse pas la capacité de charge de notre planète. A l'inverse, la durabilité baignerait dans le flou. Elle implique une temporalité qui n'est pas définie : « durable » veut-il dire 50, 100, 200 ans ? La question ne se pose pas pour la soutenabilité. Elle fixe un objectif atemporel. La planète doit être capable de supporter le développement des activités humaines, peu importe la période. Si l'on s'attache davantage au contenu de la définition qu'à sa terminologie, développement durable et développement soutenable sont interchangeables. Dans les deux cas, une exigence de juste répartition des ressources se pose, en tout temps et en tout lieu.

La diffusion de la notion dans le courant des années 90 s'accompagne d'une extension de ses champs d'application. La Convention de Rio de 1992 commence par conforter le rapport Brundtland en mettant clairement en avant les trois piliers qui doivent être conciliés dans une perspective de développement durable : le progrès économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement. En termes économiques simples, cela se traduit par l'ambition de produire des richesses (économique), réparties équitablement (social), et dont l'empreinte sur la planète est limitée (environnemental). Des dimensions politique et culturelle viennent aujourd'hui compléter les trois piliers. On a estimé que le développement durable ou soutenable ne pouvait s'accompagner que d'une bonne gouvernance et du respect de la diversité culturelle. Né à la confluence de préoccupations environnementales et de développement, il devient un projet de société, global.

2. Un concept largement critiqué

L'élargissement de la définition a fait le lit de la critique. Il a été reproché au développement durable d'être **un « fourre-tout »**. Il est vrai que le terme a tendance à être repris à l'unisson, à mesure que croît l'attention portée aux problèmes environnementaux.

La majorité des acteurs, politiques, économiques ou sociaux, publics ou privés, personnes individuelles ou morales, l'agitent comme un slogan et espèrent en retirer des bénéfices, notamment en termes d'image⁵. Dans cette situation, le danger guette de voir le développement durable instrumentalisé et/ou être repris à des fins non durables.

Cette critique a pour corollaire une remarque (plus qu'une autre critique) qui relève **le caractère largement déclaratoire** du développement durable. Jacques Lévy, professeur à l'IEP de Paris constate que « le développement durable [au vu de sa définition] est un cadre de débat davantage qu'une prise de position dans ce débat. C'est plus un langage qu'un discours [...] »⁶.

Certains vont plus loin en affirmant que parler de développement durable revient à faire **un oxymore**. On ne pourrait continuer à se développer tout en assurant la survie de la planète. Afin de garantir la soutenabilité de notre mode de vie, il faudrait engager une politique de décroissance dans les pays développés, qui consomment l'immense majorité des ressources naturelles. Les partisans de la décroissance invoquent « [qu']il n'est pas de croissance infinie possible sur une planète finie »⁷. Dès lors, ne pas « compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins » exige une « décroissance soutenable »⁸, c'est-à-dire une réduction de la consommation et la production des pays développés. Les plus virulents pourfendeurs du développement durable vont jusqu'à y voir un prolongement du néolibéralisme, et/ou une nouvelle idéologie occidentale éludant la problématique des inégalités Nord/Sud.

⁵ On consultera notamment les pages dédiées des sites de Total-Fina [<http://www.total.com/fr/responsabilite-societale-environnementale/>] et Areva [http://www.areva.com/servlet/group/commitment/areva_way-fr.html] pour en avoir un aperçu.

⁶ Article « Parlez-vous développement durable ? » paru dans la revue *espacestems.net* [<http://www.espacestems.net/document2347.html#description>]

⁷ Institut d'études économiques et sociales pour la décroissance soutenable [<http://www.decroissance.org/index.php?chemin=textes/decroisoute>]

⁸ Op. cit.

Pourtant, les penseurs néolibéraux voient aussi dans le développement durable **un danger**. Ils expliquent que le salut pour la planète dépend de l'économie de marché et de la garantie de la propriété privée. La circonscription du marché à des impératifs environnementaux ne résoudra pas les problèmes de soutenabilité. C'est l'extension du marché et la privatisation des ressources qui permettront le respect de la qualité de l'environnement. Le développement durable, inhibant le développement libre des activités humaines, serait inutile, voire dangereux pour l'objectif qu'il poursuit. Le ralentissement de la croissance rendrait impossible l'amélioration des conditions environnementales, et la demande de davantage de régulation qu'implique le développement durable renchérirait le coût de la protection de l'environnement⁹.

3. La pertinence oubliée du rapport Brundtland

Les quatre grandes critiques et remarque que nous venons d'exposer nous semblent comporter deux limites générales.

En premier lieu, elles **négligent l'opérabilité du concept** de développement durable. Des raisons variées et parfois opposées les conduisent à contredire avec plus ou moins de force la notion, davantage sur ses objectifs que sur son contenu opérationnel. Pour les néolibéraux, le développement durable doit être combattu parce qu'il poursuit un objectif de limitation de la croissance économique. A l'opposé, les penseurs de la décroissance affirment que le développement durable a l'intention de poursuivre l'idéologie de croissance. La critique du « fourre-tout » met l'accent sur l'instrumentalisation à des fins non durables, et la remarque sur le « caractère déclaratoire » indique que le développement durable nourrit en soi des débats sur le projet plutôt que sur les principes d'action. S'il est vrai que le développement durable comporte plus une dimension programmatique qu'opérationnelle, les deux ne sont pas exclusifs.

⁹ Voir par exemple les réflexions du think tank néolibéral américain *Cato institute*, et notamment « Sustainable development : a dubious solution in search of a problem » [<http://www.cato.org/pubs/pas/pa449.pdf>]

Des actions ne prennent sens que dans un projet. La critique vaudrait si les objectifs étaient fumeux et trop vagues. La suite de notre développement montrera le contraire.

En second lieu, et cela vaut en particulier pour les deux critiques économiques (décroissance et néolibéralisme), on relève une tendance à **la confusion des termes de croissance et de développement**. Dès les années 1970, l'économiste François Perroux distinguait clairement les deux. La croissance est l'augmentation purement quantitative des revenus d'une Nation tandis que le développement revêt une dimension qualitative en désignant « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global »¹⁰. Le développement n'est ni confondu, ni subordonné à la croissance. Au contraire, il la réorganise dans un sens plus juste, partant introduit chez elle un critère de qualité. Par extension, le développement durable n'est pas la croissance durable. Le développement durable implique un changement de nos structures sociétales afin de garantir la pérennité de nos modes de vie. Il conditionne bien une croissance qualitative. Il ne se dilue pas en elle.

Au fond, **les critiques ont arrêté la lecture du rapport Brundtland¹¹ aux deux premières phrases, très générales**. Elles oublient le corps de la réflexion, qui pose les jalons pour une application effective du concept de développement durable. Ce dernier implique : « un système politique qui assure la participation effective des citoyens à la prise de décisions, un système économique capable de dégager des excédents et de créer des compétences techniques sur une base soutenue et autonome, un système social capable de trouver des solutions aux tensions nées d'un développement déséquilibré, un système de production qui respecte l'obligation de préserver la base écologique en vue du développement, un système technologique toujours à l'affût de solutions nouvelles, un système international qui favorise des solutions durables

¹⁰ Maréchal J.-P., L'héritage négligé de François Perroux, *L'Économie Politique*, 2003/4, n°20, p. 47-63.

¹¹ Voir p.1.

en ce qui concerne les échanges et le financement, et un système administratif souple capable de s'auto corriger. »¹²

En outre, le rapport s'inscrit clairement dans une perspective de développement juste : « Ainsi, la logique même du développement durable comporte une stimulation interne de la croissance du tiers monde. [...] Le développement durable exige donc un remaniement des relations économiques internationales. »¹³

Le travail de la commission Brundtland jette les bases précises d'un essai de réconciliation des dimensions économiques, sociales et environnementales, et de rééquilibrage des forces au niveau mondial. Il fait du développement durable bien plus qu'un projet évasif, un vecteur de transformations profondes.

4. Le développement durable comme modèle alternatif de société dans un monde globalisé

La pertinence du rapport Brundtland apparaît d'autant plus forte à l'heure actuelle. Les enjeux auxquels la mondialisation nous confrontent réveillent le caractère alternatif du développement durable tel que conceptualisé en 1987.

Aujourd'hui, on peut identifier **cinq problèmes majeurs**. Ils sont d'ordre environnemental (changement climatique, pollutions), économique (crises financières à répétition, croissance mondiale déséquilibrée), social (inégalités en hausse malgré un accroissement de la richesse), politique (remise en cause de la légitimité de la démocratie représentative, tensions fortes au sein des institutions internationales), et culturel (discours du « choc des civilisations », tensions liées à l'augmentation des flux migratoires). Leur dimension mondiale appelle une réponse globale.

¹² *Rapport Brundtland*, « Notre avenir à tous », op. cit.

¹³ *Rapport Brundtland*, « Notre avenir à tous », op. cit.

La réponse doit tenir compte du **biais idéologique de la mondialisation**. Son développement est accompagné par la pensée néolibérale¹⁴. En effet, la mondialisation telle que nous la connaissons consiste en l'abaissement des barrières entre États, la déréglementation, l'augmentation des flux notamment financiers, qui entraînent un accroissement de la compétition mondiale. Les accords de l'OMC, qui visent une libéralisation du commerce mondial, l'illustrent fort bien. Cette compétition laisse à la traîne une part de plus en plus importante de la population, même dans les régions riches - 18 % de la population européenne menacée de pauvreté de revenus en 2008¹⁵ - , et conduit à accorder la priorité à la compétitivité au détriment de la cohésion sociale et de la protection de l'environnement.

Face à une telle situation, il est permis de considérer **le développement durable comme une option alternative**. D'ailleurs, il semble que ce soit le tournant adopté par de plus en plus de chercheurs et d'acteurs revendiquant une autre mondialisation, et un autre projet de société pour l'Europe¹⁶. Les notions de soutenabilité et de besoin inhérentes au développement durable contredisent les perspectives de court terme et de production exogène favorisées par la mondialisation néolibérale. Le développement durable, curseur placé sur une soutenabilité forte et la nécessité d'introduire une plus juste répartition des ressources, apparaît ainsi sous le jour d'un paradigme de mondialisation alternative.

Traduit en principes d'action, ce paradigme s'oriente vers **une mise en œuvre multiniveaux** :

- Au niveau global : la réponse apportée à certains problèmes planétaires, tel que le changement climatique, ne peut avoir d'effets durables que dans un cadre global.

¹⁴ Stiglitz Joseph, *La grande désillusion*, Fayard : Paris, avril 2002, 324 p.

¹⁵ Projet de rapport du Parlement européen sur la promotion de l'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté, y compris celle des enfants, au sein de l'UE (2008/2034(INI))
[http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2004_2009/documents/pr/712/712471/712471fr.pdf]

¹⁶ Voir pour cela le *Bilan social européen 2007* de l'Observatoire social européen, et notamment la conclusion de Christophe Degryse et Philippe Pochet (pp. 261-272).

- Au niveau régional : un européen n'ayant pas le même impact sur la planète qu'un africain, et pas les mêmes besoins, la réponse doit être fonction du niveau de richesse et d'empreinte écologique des différentes régions du monde.
- Au niveau local : les écarts de niveau de vie, de fragilité face aux problèmes de notre temps, s'agrandissent au sein d'un même territoire. Ils continuent à progresser à mesure que la population urbaine s'accroît. Dès lors, il est nécessaire d'apporter un traitement fin, au niveau local.
- Au niveau individuel : nous l'avons dit, le développement durable appelle *in fine* au changement de nos modes de vie, à l'empreinte trop forte sur la planète. Il convient par conséquent d'agir auprès des individus ou groupes d'individus qui par leur mode de vie fragilisent la pérennité et les équilibres planétaires : les consommateurs, les automobilistes, etc., notamment des pays développés.

La méthode de développement durable impose d'agir à tous les niveaux, afin d'apporter des réponses appropriées, en ayant toujours à l'esprit l'objectif général de garantir la soutenabilité de notre mode de développement.

Conclusion

Quand on se demande qu'est-ce que le développement durable, on peut répondre de deux manières, rigoureusement complémentaires :

- Le développement durable est d'abord **un objectif**. Il vise à garantir notre capacité commune à répondre à nos besoins sans compromettre ceux des générations futures.
- Face aux problèmes croissants de soutenabilité, et à l'instrumentalisation de la notion, le développement durable prend **un sens opérationnel**. Il consiste à produire des richesses, équitablement réparties, dans le respect de l'environnement, par le biais d'une délibération collective, du niveau global au niveau individuel.

En se parant des habits de l'action, le développement durable dépasse le rang d'idéal ou de concept expérimental. Il devient **un impératif de société**. Il est de plus en plus sollicité. Après l'avoir ignoré, puis avoir douté de son sérieux, ne serions-nous pas en train de commettre l'excès inverse ? Avant de tout attendre du développement durable, c'est-à-dire rien, commençons par en exploiter les possibilités de modèle alternatif de société, en toute modestie.

Pour en savoir plus :

Arnaud Emmanuel, Berger Arnaud & De Perthuis Christian, *Le développement durable*, Coll. Repères pratiques, N° 73, Nathan : Paris, août 2005, 128 p.

Brunel Sylvie, *Le développement durable*, 2^e édition, coll. Que sais-je ?, PUF : Paris, novembre 2007, 128 p.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Rapport Brundtland*, « *Notre avenir à tous* », avril 1987. Le rapport dans son intégralité est consultable à l'adresse suivante : http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_Brundtland

Degryse Christophe & Pochet Philippe (dir.), *Bilan social de l'Union européenne 2007*, ETUI-REHS : Bruxelles, 2008, 306 p.

Huens Véronique (dir.), *Économie, social... et environnement ?*, coll. Les dossiers de l'économie sociale, SAW-B, n°1, 2007, 106 p.

Maréchal J.-P., L'héritage négligé de François Perroux, *L'Économie Politique*, 2003/4, n°20, pp. 47 à 63.

Think tank européen Pour La Solidarité (collectif), *Europe, énergie et économie sociale*, Cahier de la Solidarité n°15, Série : Cohésion sociale et économie sociale, 2008, 151 p.

Le développement durable, *Alternatives économiques*, Hors-série n°63, décembre 2004.

La revue durable : <http://www.larevuedurable.com/>